



# Assemblée générale

Provisoire  
15 juillet 2011

Original: français

---

## Conseil économique et social

### Session de fond de 2011

#### Compte rendu analytique provisoire de la 18<sup>e</sup> séance (chambre A) (première partie)\*

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 6 juillet 2011, à 15 heures

*Président:* M. Momen (Vice-Président) ..... (Bangladesh)

*Puis:* M. Nahid (Vice-Président) ..... (Bangladesh)

## Sommaire

Débat de haut niveau (*suite*)

Examen ministériel annuel: mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'éducation (*suite*)

Débat thématique: tendances et difficultés mondiales et nationales actuelles et incidences sur l'éducation

*Débat général (suite)*

---

\* Le compte rendu analytique de la deuxième partie de la séance est publié sous la cote E/2011/SR.18/Add.1(A).

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

*La séance est ouverte à 15 h 5.*

**Débat de haut niveau** (*suite*)

**Examen ministériel annuel: mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'éducation** (point 2 b) de l'ordre du jour (*suite*) (E/2011/83)

**Débat thématique: tendances et difficultés mondiales et nationales actuelles et incidences sur l'éducation** (point 2 c) de l'ordre du jour (*suite*) (E/2011/82)

*Débat général* (*suite*)

**M. Barton** (États-Unis d'Amérique) dit que les investissements dans l'éducation profitent à l'ensemble de la société. L'éducation – et la croissance économique qui en découle – constitue également un facteur de diminution des conflits.

Les États-Unis sont l'un des plus importants donateurs en matière d'éducation. L'aide internationale qu'ils fournissent dans ce domaine a augmenté de plus de 1 000 % au cours des dix dernières années, pour atteindre 1,2 milliard de dollars en 2010. Les États-Unis aident des pays du monde entier à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs de l'Éducation pour tous. La nouvelle stratégie de USAID (Agency for International Development) dans le domaine de l'éducation vise à améliorer: premièrement, les compétences en matière de lecture de 100 millions d'enfants au niveau primaire; deuxièmement, les programmes de formation de la main-d'œuvre afin de permettre à chaque pays de se doter des compétences dont il a besoin pour assurer son développement; troisièmement, l'accès à l'éducation de 15 millions de personnes touchées par des situations de conflit et de crise.

La communauté internationale a accompli des progrès importants en matière d'éducation au cours des dix dernières années. Depuis 1999, le nombre d'enfants non scolarisés a diminué de plus du tiers, et le nombre de filles non scolarisées diminue encore plus rapidement. Cependant, on compte encore 796 millions d'adultes analphabètes dans le monde, dont presque deux tiers sont des filles, et l'accès à un enseignement de qualité et à l'enseignement secondaire continue de poser problème. Bien qu'aujourd'hui chacun soit soumis à des contraintes budgétaires, il importe de ne pas perdre de vue l'importance de l'éducation. Plusieurs moyens s'offrent pour renforcer l'action menée dans ce domaine. D'une part, les membres de la communauté internationale peuvent échanger des données d'expérience sur les moyens de renforcer les services d'éducation et d'en améliorer le rapport coût-efficacité. D'autre part, il peut être envisagé d'associer des acteurs du secteur privé et de nouveaux partenaires à l'action menée, comme cela a été le cas dans le cadre du Partenariat mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en faveur de l'éducation des femmes et des filles, qui a permis de susciter des investissements importants dans l'éducation. Enfin, il convient d'anticiper l'action qui devra être menée dans l'avenir, notamment au-delà de l'échéance de 2015, car certains problèmes subsisteront, notamment celui de l'analphabétisme.

**M. Rojas** (Pérou) dit que le Pérou a à cœur de garantir un enseignement de qualité et de faire en sorte que le système éducatif soit ouvert à tous. Les crédits budgétaires alloués au Ministère de l'éducation ont augmenté de 44 % au cours des cinq dernières années afin de permettre la modernisation du système d'enseignement et d'assurer une meilleure formation des enseignants. L'objectif de l'accès universel à l'enseignement primaire a été presque entièrement atteint, et le taux d'analphabétisme est inférieur à 3 %. En outre, les disparités entre les sexes ont été pratiquement éliminées à tous les niveaux, le nombre des filles scolarisées dans le secondaire et faisant des études universitaires étant de 10 % supérieur à celui des hommes.

Conscient de la nécessité d'adopter des politiques relatives à l'éducation qui tiennent compte des enfants handicapés, des enfants autochtones, des enfants migrants et des enfants qui vivent en milieu rural, le Pérou a adopté le Projet éducatif national 2021, qui a pour objet de garantir l'égalité des chances en matière d'éducation. Il s'est également doté d'un cadre juridique complet et a adopté de nombreuses politiques publiques visant à assurer la scolarisation de tous les enfants. L'enseignement dispensé à tous les niveaux se fonde sur une approche interculturelle, qui favorise l'intégration de tous dans la société et exclut toute discrimination. Le Pérou mène également un programme national de mobilisation en faveur de l'alphabétisation, qui a pour objectif de permettre à environ 2 millions de Péruviens d'acquérir des compétences de base dans un délai maximum de cinq ans.

Enfin, le Pérou s'emploie à intégrer les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement. Il a mis en place divers programmes à cette fin, notamment un programme visant à remettre un ordinateur portable à chaque enfant, afin d'améliorer la qualité de l'enseignement élémentaire public dans les régions rurales et reculées, et un programme de centre d'enseignement à distance, qui a pour objet de dispenser un enseignement secondaire dans des régions reculées.

**M. Gopinathan** (Inde) prend note des rapports du Secrétaire général sur la mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'éducation (E/2011/83) et sur les tendances mondiales et nationales actuelles et leurs incidences sur l'éducation (E/2011/82), qui donnent à réfléchir et rappellent lucidement à la communauté internationale que, dans le contexte actuel de reprise économique fragile, de formidables défis continuent à se poser en matière d'éducation. Elle partage l'avis du Secrétaire général selon lequel les objectifs du Millénaire pour le développement restent un moyen extrêmement efficace de maintenir l'attention du monde sur les questions de développement.

L'Inde met systématiquement l'éducation au centre de sa politique de développement. Pour atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous et les objectifs du Millénaire pour le développement, elle met en œuvre une stratégie comportant de multiples volets et tient compte de l'ensemble de ces objectifs à tous les stades de la planification du développement et de l'élaboration des politiques. La loi relative au droit à l'éducation, adoptée en 2009, garantit un enseignement gratuit et obligatoire à tous les enfants âgés de 6 à 14 ans et a ouvert la voie à l'inscription d'un nouveau droit dans la Constitution. L'Inde a également engagé une campagne qui vise, à terme, à assurer l'accès universel à l'enseignement secondaire.

Au nombre des progrès accomplis figurent l'augmentation du taux net de scolarisation dans le primaire, qui a été porté à plus de 96 %, et une augmentation du taux d'alphabétisme de 9,2 %. Il convient de signaler à cet égard que, grâce aux efforts déployés pour assurer l'égalité des sexes dans l'éducation, le nombre de femmes alphabétisées est maintenant supérieur à celui des hommes. Afin de prévenir l'abandon scolaire, l'Inde met en œuvre le plus important programme d'alimentation scolaire du monde, dont bénéficient environ 120 millions d'enfants dans 1,2 million d'écoles réparties dans l'ensemble du pays. Par ailleurs, désireuse de faire bénéficier d'autres pays de son expérience en matière de développement et de les aider à atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous, l'Inde a étendu son programme d'enseignement à distance.

Si l'Inde a accompli des progrès, elle reste consciente des problèmes qu'elle doit encore surmonter et, à cette fin, a augmenté le budget de l'éducation, engagé des programmes de renforcement de la formation et des programmes scolaires et établi des liens entre l'enseignement dispensé et ses besoins économiques.

**M. Kapambwe** (Observateur de la République-Unie de Tanzanie) dit qu'offrir un enseignement de qualité à tous les Tanzaniens figure parmi les premières priorités du

Gouvernement. Au nombre des progrès réalisés entre 2005 et 2010 figure l'augmentation du taux de scolarisation dans le primaire (de 11,64 %, le taux de scolarisation net étant de 95,4 %) et dans le secondaire (de 212 %), ainsi que du nombre d'universités (qui est passé de 23 à 37) et d'enseignants.

Les fonds mobilisés pour faire face à la récente crise financière mondiale dépassent de loin les montants qui seraient nécessaires pour résoudre les problèmes relatifs à l'éducation sur lesquels se penche actuellement le Conseil ou pour éliminer la pauvreté dans le monde. Il est impératif, à cet égard, de faire en sorte que la crise financière ne freine pas les investissements dans l'éducation, qui constitue le meilleur moyen d'éradiquer la pauvreté et de stimuler le développement. Il importe en particulier d'augmenter les investissements publics et privés dans l'enseignement au plan national, en renforçant la coordination de l'action des gouvernements, de la société civile et des partenaires de développement, en améliorant l'accès à l'enseignement à tous les niveaux, en renforçant l'efficacité de l'aide allouée, en ayant davantage recours aux systèmes financiers nationaux et en assurant une plus grande prévisibilité des apports d'aide. M. Kapambwe signale à cet égard que le système de finances publiques tanzanien permet de surveiller et de suivre l'utilisation des fonds.

**M. Reinoso** (Venezuela) dit que la Constitution vénézuélienne dispose que l'éducation a pour finalité d'assurer le plein épanouissement de chacun. Au cours des onze dernières années, le taux de scolarisation a augmenté de 170 % et la qualité de l'enseignement a été renforcée. L'accès à l'éducation de chaque enfant et adulte, sans considération de sexe, est garanti par le caractère public et gratuit de l'enseignement. Le budget de l'éducation a doublé, passant de 3,38 % du produit intérieur brut (PIB) en 1998 à 7 % en 2009, ce qui confirme l'importance accordée par l'État vénézuélien à l'éducation.

La politique de décentralisation et de généralisation de l'enseignement universitaire permet de garantir à tous le droit à l'éducation dans les 335 municipalités et les 24 entités fédérales du pays, comme en atteste le fait que le Venezuela compte plus de 2 millions d'étudiants. Dans le cadre du programme «Mission alma mater», les établissements d'enseignement technique sont convertis en universités polytechniques territoriales et plus de 20 établissements d'enseignement universitaire ont été créés. Par ailleurs, afin de promouvoir le rapprochement des peuples, les établissements d'enseignement supérieur vénézuéliens accueillent plus de 2 500 étudiants provenant d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Afrique. Enfin, il convient de souligner que les politiques mises en œuvre par le Gouvernement n'ont pas seulement permis de garantir à tous le droit à l'éducation, mais qu'elles confèrent un caractère interculturel à l'enseignement et assurent la prise en compte des apports des divers groupes ethniques.

**M<sup>me</sup> Shah** (Pakistan) dit que l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement approche rapidement et que les progrès accomplis à cet égard sont insuffisants. La crise financière et économique mondiale a freiné ces progrès et il est probable que dans certains cas elle les annule. La marge de manœuvre budgétaire des pays en développement a été réduite, entraînant parfois une diminution des ressources affectées à l'éducation. Cette situation est aggravée par la hausse des prix des aliments et de l'énergie, qui diminue la part des revenus que les ménages pauvres peuvent consacrer à l'éducation, et par la fréquence accrue des catastrophes naturelles liées aux changements climatiques, qui anéantissent les progrès accomplis en matière de développement.

Si les taux de scolarisation ont progressé au cours des dix dernières années, la qualité de l'enseignement dispensé dans nombre de pays en développement laisse à désirer. On observe également une inadéquation entre l'enseignement dispensé et les besoins du marché de l'emploi. L'un des plus grands obstacles à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est le manque de ressources des pays en développement. Les ressources financières et techniques nécessaires pour surmonter les difficultés existent

pourtant, mais la volonté politique fait défaut. Les pays en développement doivent redoubler d'efforts pour remédier aux lacunes de leur système éducatif, tandis que les pays développés doivent honorer les engagements pris en la matière.

Au Pakistan, si le taux brut de scolarisation a augmenté, le taux d'abandon scolaire doit être réduit et la qualité de l'enseignement doit être améliorée. À cette fin, le Gouvernement pakistanais a adopté une nouvelle politique en matière d'enseignement et a renforcé les dispositions constitutionnelles relatives au droit à l'éducation. Des mesures d'incitation sous forme de paiements directs aux écoles ou d'aide en nature aux familles ont été mises en place. Le Gouvernement met également en œuvre de vastes programmes de formation des enseignants et s'efforce de mettre l'enseignement dispensé en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi. De manière générale, l'action menée a des résultats encourageants.

**M. Dansinghani** (Maurice) dit que Maurice est en passe d'atteindre les objectifs arrêtés sur le plan international en matière d'éducation. Son action visant à assurer l'accès à l'éducation pour tous s'appuie sur sa politique traditionnelle de gratuité de l'enseignement jusqu'au niveau universitaire et de scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. D'autres mesures ont été prises pour assurer cet accès dans des conditions d'équité, dont la fourniture gratuite de manuels à l'école primaire, le transport gratuit de tous les élèves et la fourniture d'une assistance sociale. Il n'y a pas de disparités entre les sexes aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire. La politique mauricienne en la matière porte sur cinq points: l'accès à l'éducation, la qualité de l'enseignement, l'adéquation aux besoins, l'équité et les résultats scolaires.

Plusieurs considérations doivent sous-tendre l'action en matière d'éducation. Premièrement, il importe de faire en sorte que le système éducatif soit ouvert à tous et d'adopter des programmes et politiques qui permettent aux pauvres et aux personnes ayant des besoins particuliers d'y accéder. Deuxièmement, les pays en développement doivent mener des consultations avec l'ensemble des parties prenantes avant d'élaborer des politiques relatives à l'éducation. Ainsi, le Plan stratégique 2008-2020 relatif à l'éducation et aux ressources humaines de Maurice a fait l'objet de consultations nationales approfondies et d'une évaluation par la Banque mondiale et l'Union européenne avant d'être adopté. Il importe en outre de faire entendre la voix des jeunes. À cet égard, Maurice propose que des organisations multilatérales telles que l'UNESCO envisagent d'organiser une conférence exclusivement consacrée aux jeunes, qui sont les principaux concernés par les questions d'éducation. Troisièmement, il convient de favoriser le développement de la personne dans son ensemble et l'acquisition d'une autonomie fonctionnelle. Enfin, il importe de faire appel aux technologies de l'information et de la communication pour rendre l'enseignement moins académique et plus attirant.

**M. Gooderham** (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) dit que, si la scolarisation des enfants a progressé dans le monde, les progrès se ralentissent, en particulier dans les pays fragiles et touchés par des conflits. Les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire ont sensiblement augmenté, mais des problèmes plus graves persistent – maintien à l'école, achèvement de la scolarité et connaissances trop faibles.

Le Royaume-Uni est fermement convaincu que la distance et les coûts ne doivent pas empêcher les enfants d'aller à l'école et d'accomplir une scolarité complète. Les classes doivent être bien équipées, sûres et exemptes de harcèlement ou de discrimination. Les filles et les garçons doivent avoir les mêmes droits, y compris les enfants handicapés ou atteints du VIH/sida. Chaque école doit disposer d'enseignants qualifiés et dévoués et de matériel pédagogique suffisant. En outre, les écoles doivent être bien administrées et gérées et être soutenues par un système d'éducation efficace.

Le Gouvernement du Royaume-Uni donne la priorité aux programmes d'aide publique au développement (APD) qui contribuent à améliorer l'accès aux services de base, notamment à l'éducation. Partant du principe qu'une éducation de qualité est une force de transformation, il entend soutenir d'ici à 2014 par ses programmes bilatéraux l'éducation de 11 millions d'enfants, au moyen notamment de nouveaux programmes visant à augmenter le nombre de filles qui achèvent le primaire et le secondaire. Il entend contribuer à la formation de plus de 190 000 enseignants et à l'amélioration de la qualité de l'apprentissage. Les objectifs de développement liés à l'éducation ne peuvent être atteints que grâce à une action renforcée au niveau international, et tous les pays doivent accroître leur soutien à l'éducation afin d'améliorer les chances des générations futures et d'aider les enfants à réaliser tout leur potentiel.

**M. He** (Chine) dit que l'éducation a progressé au cours de la dernière décennie dans toutes les régions du monde. En même temps, près de 77 millions d'enfants d'âge scolaire ne fréquentent toujours pas l'école primaire. Plus d'un tiers de ces enfants vivent dans des pays touchés par des conflits. La situation de ces pays est aggravée par l'absence de ressources, le manque d'enseignants et les problèmes économiques. La Chine considère que l'éducation est à la base de tout développement durable, particulièrement pour les pays en développement. En premier lieu, la communauté internationale doit donc agir dans l'intérêt de la paix et du développement et œuvrer de concert pour éliminer la pauvreté et les conflits et construire une prospérité commune. En deuxième lieu, l'aide aux pays en développement doit être renforcée: les pays développés doivent respecter leurs engagements dans le domaine de l'éducation. En troisième lieu, l'éducation doit être au cœur des préoccupations de tous les pays: équité des systèmes éducatifs, formation des enseignants, développement des infrastructures, qualité des enseignants, nouvelles méthodes pédagogiques. Il convient d'investir davantage pour l'éducation et d'assurer à ce secteur un afflux de ressources constant.

La Chine a adopté son programme relatif à l'Éducation pour tous en 2003. Son système éducatif est le plus important au monde à l'heure actuelle, avec 250 millions d'enfants scolarisés, mais la Chine dispose aussi désormais d'un avantage qualitatif. Elle a d'ores et déjà atteint les OMD concernant l'enseignement pour tous et la réduction de moitié du nombre de pauvres. Un cadre fixant les objectifs dans l'éducation pour 2010-2020 a été établi.

En tant que pays en développement responsable, la Chine contribue à la coopération internationale dans le domaine éducatif. Le versement de plus de 10 000 bourses à des étudiants de pays en développement venant étudier en Chine est prévu entre 2008 et 2013. Quelque 1 500 enseignants ont été formés en Afrique. La Chine est disposée à coopérer avec la communauté internationale pour déployer une action efficace en vue d'atteindre les objectifs fixés dans le domaine de l'éducation.

**M<sup>me</sup> Vuković** (Croatie) s'associe à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne. Le plan de développement du secteur de l'éducation adopté par la Croatie est le principal cadre de sa politique nationale visant à réaliser les objectifs et les engagements convenus au niveau international dans le domaine de l'éducation. Une loi sur l'enseignement scientifique et supérieur a été adoptée pour réformer l'enseignement supérieur conformément aux principes énoncés dans la Déclaration de Bologne. L'enseignement et la formation professionnels font l'objet d'une loi. Une Stratégie pour le développement de l'enseignement et de la formation professionnels (2008-2013) a également été adoptée. Elle met l'accent sur l'acquisition de connaissances et de compétences nombreuses pour favoriser la mobilité professionnelle et l'employabilité des travailleurs et leur permettre de s'adapter à l'évolution rapide du marché du travail et des technologies.

Un effort particulier a été fait aussi en ce qui concerne l'accès à l'éducation des enfants et des élèves ayant des besoins spéciaux en donnant un caractère plus favorable à la législation et aux règles d'inscription dans les établissements, en améliorant les infrastructures et en mettant l'accent sur des travaux adaptés. Un projet est aussi réalisé pour assurer un enseignement à distance en temps réel dans les écoles situées dans des îles faiblement peuplées du territoire croate, en reliant celles-ci avec des établissements de villes plus importantes du continent. La Croatie déploie des efforts constants pour moderniser ses programmes scolaires ainsi que pour former les enseignants aux technologies modernes.

L'expérience acquise sur le plan national est aussi utile à la coopération internationale de la Croatie dans le domaine de l'éducation. Dans le cadre d'un projet de développement en Afghanistan placé sous la responsabilité des Ministères des affaires étrangères et de la défense, le Gouvernement croate œuvre actuellement à la construction d'un établissement scolaire dans une localité de la province de Balkh. Ce projet, d'une valeur totale estimée à environ 100 000 dollars pour l'année en cours, devrait permettre de scolariser 250 enfants des villages environnants et a été classé comme prioritaire par les autorités afghanes.

**M. Maimeskul** (Ukraine) note avec préoccupation que la violence sexiste, la discrimination et le harcèlement sexuel contribuent à compromettre l'accès des filles et des femmes à l'éducation dans de nombreux pays. En tant que membre du Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'Ukraine souscrit à la relation étroite établie entre l'éducation et les six priorités du plan stratégique d'ONU-Femmes pour 2011-2013. Assurant actuellement la présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, l'Ukraine participe activement au processus de normalisation dans le domaine de l'éducation. C'est ainsi que la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, ouverte il y a peu de temps à la signature, se réfère en particulier à l'importance de l'éducation.

Consciente du rôle croissant des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'optique de l'Éducation pour tous, l'Ukraine est favorable à des mesures énergiques pour protéger les enfants et les adolescents des contenus impropres diffusés sur Internet et se félicite des débats qui ont eu lieu sur ce sujet lors du Forum 2011 du Sommet mondial sur la société de l'information. L'éducation est une priorité fondamentale pour l'Ukraine, dans la perspective de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Tous les entrants à l'université peuvent passer leurs examens dans la langue où ils ont accompli le secondaire, et un cadre favorable a été instauré pour attirer des étudiants étrangers, en particulier de pays en développement. Il reste cependant des problèmes à surmonter en ce qui concerne l'adéquation entre le système éducatif et le marché du travail et entre la formation spécialisée et les attentes des employeurs.

**M. Mattéi** (France) dit qu'il est essentiel que les réflexions en cours au sein du Groupe des 20 (G-20), dont la présidence est assurée actuellement par la France et qui culminera avec le Sommet de Cannes les 3 et 4 novembre 2011, soit menées en étroite concertation avec le système des Nations Unies. L'éducation est tout à la fois un droit universel, le pilier fondamental de toute société humaine et un enjeu essentiel du développement social et économique. Une solution durable à la crise récente nécessite de relever le défi de la création d'emplois, qui a réaffirmée comme objectif prioritaire lors du Sommet du G-20 de Séoul. Il convient de redoubler d'efforts, notamment en matière d'éducation et de formation professionnelle, si l'on veut offrir aux jeunes générations des formations adaptées aux besoins du marché du travail.

La France est l'un des tous premiers bailleurs internationaux de l'aide au développement en matière d'éducation, avec un montant total d'aides publiques d'environ 1,5 milliard d'euros en 2009. Si une part importante de son aide concerne les enseignements secondaire et supérieur, il convient de souligner que la politique française s'est tournée davantage vers l'enseignement primaire depuis une dizaine d'années, à la suite des engagements internationaux pris en 2000 lors du Forum mondial de l'éducation et du Sommet du Millénaire. Concernant l'égalité d'accès à l'éducation, en dépit des efforts réalisés, les jeunes filles ont encore souvent peu de chances de bénéficier d'une éducation complète. Si aujourd'hui une majorité d'entre elles accède à l'enseignement primaire, trop nombreuses sont celles qui n'achèvent pas le cycle secondaire. La sous-scolarisation et la déscolarisation des jeunes filles dans les pays en développement sont le résultat des effets conjugués de la pauvreté, de la discrimination et d'effets structurels qui doivent être pris au sérieux si l'on veut pouvoir atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous. Tout en continuant à aider les pays du Sud dans leurs efforts pour atteindre ces objectifs, la France estime qu'il faut: réorganiser le secteur postprimaire en diversifiant les filières d'éducation et de formation (enseignement technique et formation professionnelle, en particulier); soutenir l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les filières générales et professionnelles, notamment en développant la formation des enseignants; renforcer l'action menée pour la scolarisation des filles, en favorisant la mise en place d'une éducation non sexiste.

En dépit de l'augmentation du volume global de l'aide aux pays en développement, les besoins financiers restent considérables. La communauté internationale doit donc trouver d'autres sources de financement pour espérer réaliser les objectifs de l'Éducation pour tous. Le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement a créé un groupe de travail sur le financement de l'éducation qui propose différents mécanismes innovants, dont une taxe sur les transactions financières internationales, les microdonations de particuliers sur leurs transactions bancaires et les partenariats public-privé pour le financement et la gestion d'équipements de service public par des prestataires privés.

**M. Park** (République de Corée) dit que l'éducation est un droit fondamental. Il existe un lien étroit entre l'éducation et d'autres objectifs de développement convenus lors du Sommet du Millénaire, et l'éducation est un catalyseur pour bon nombre d'objectifs de développement. Les efforts menés par la communauté internationale pour parvenir à l'Éducation pour tous ont eu de bons résultats. Le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire a sensiblement progressé au niveau mondial en une décennie pour s'établir à 90 % en 2008. La réduction des inégalités entre les sexes en matière d'éducation a aussi progressé, et les pays en développement dans leur ensemble ne sont pas loin d'atteindre l'objectif de parité en ce qui concerne l'enseignement primaire. Les progrès sont cependant inégaux selon les régions et les pays. En particulier, 1,9 million supplémentaire d'enseignants qualifiés est nécessaire pour pouvoir atteindre l'objectif de l'éducation primaire pour tous.

L'éducation a joué un rôle clef dans le processus du développement économique et social de la Corée, pays dont la principale ressource a été son peuple. La Corée a maintenu des taux élevés de scolarisation au primaire et au secondaire pendant toute sa période de développement. L'accent mis sur l'éducation et le bon niveau de qualification de la main-d'œuvre sont devenus le moteur d'une croissance économique accélérée au cours des années 1970 et 1980.

L'expérience de la Corée est riche d'enseignements dont peuvent tirer parti d'autres pays en développement. Pendant la première phase d'industrialisation, le secteur privé n'étant pas assez fort, les pouvoirs publics jouent un rôle très important dans la formation d'une main-d'œuvre de qualité, notamment par le système éducatif. Par la suite, l'éducation doit devenir un élément clef de la stratégie nationale de développement pour parvenir à un



développement soutenu. Cet effort doit s'appuyer sur un rôle accru du secteur et des investissements privés dans le domaine de l'éducation. Enfin, la promotion de l'égalité entre les sexes en matière d'éducation est fondamentale. La contribution des femmes instruites a été très importante au cours de la première phase d'industrialisation et continue de l'être dans plusieurs secteurs, publics et privés, de la société coréenne actuelle.

La Corée est le premier membre du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui soit issu de la catégorie des pays les moins avancés. Si les ressources consacrées à l'aide publique au développement (APD) sont encore modestes, le Gouvernement coréen s'est engagé à augmenter le budget de l'APD au cours des quatre prochaines années à hauteur de 3 milliards de dollars des États-Unis, soit 0,5 % du revenu national brut (RNB).

Outre sa contribution à l'aide bilatérale et multilatérale, la République de Corée, en tant que pays hôte du Sommet du G-20 de 2010, a coopéré étroitement avec des pays non membres du G-20 et des organisations internationales pour que le document final du Sommet mette l'accent sur une croissance durable et partagée passant par le renforcement des capacités dans les pays en développement. En tant que pays organisateur du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, tenu à Busan, la Corée a mis l'accent sur l'efficacité de l'aide et le fait que le renforcement des capacités des pays partenaires joue un rôle fondamental.

En ce qui concerne l'action menée au niveau international pour atteindre les OMD relatifs à l'éducation, une aide internationale plus importante doit être consacrée à la formation des enseignants, la construction d'écoles et la réduction du coût de l'éducation dans les régions en retard – Afrique subsaharienne et Asie du Sud-Ouest, notamment. La Corée a lancé dans cette optique, en 2009, un programme intitulé «World Friends Korea» par lequel son Gouvernement a envoyé en 2010 dans différentes régions du monde quelque 4 000 volontaires spécialistes de domaines aussi divers que le développement, l'agriculture, la santé et les technologies de l'information; le même nombre de volontaires est prévu pour 2011.

**M<sup>me</sup> Abida** (Maroc) s'associe à la déclaration faite par le Groupe des 77 et la Chine. Le Maroc s'est engagé depuis le début des années 2000 dans une réforme globale de son système éducatif. Cette réforme s'est accompagnée depuis 2009 de nouvelles mesures soutenues par un effort budgétaire sans précédent; le budget d'investissement et de fonctionnement de l'éducation nationale hors dépenses salariales a augmenté de plus de 150 % entre 2008 et 2011. Un intérêt particulier a été porté à l'amélioration des compétences et des conditions de travail des enseignants et à la lutte contre l'abandon scolaire. Les programmes concernant les cantines, l'internat et les transports scolaires ont été renforcés et de nouveaux programmes ont été mis en place. Des manuels et des fournitures scolaires sont distribués gratuitement aux élèves du primaire et des collégiens en milieu rural. Un système de transferts monétaires sous conditions a été progressivement déployé dans les communes rurales les plus défavorisées. Près du tiers des familles vivant en milieu rural bénéficient de ce programme, qui donne des résultats positifs, notamment en matière de lutte contre l'abandon scolaire. Entre 2000 et 2010, le taux de scolarisation dans le primaire est passé de 84,6 % à 97,5 % au niveau national, et c'est en milieu rural (95,4 % en 2010 contre 76,7 % en 2000) que la progression a été la plus nette. L'indice de parité a suivi la même tendance. Le Maroc est ainsi en passe de réaliser le deuxième OMD. Enfin, la nouvelle Constitution adoptée au Maroc par référendum le 1<sup>er</sup> juillet 2011 renforce la décentralisation en mettant l'accent sur la démocratie et le développement humain et charge l'État d'œuvrer à la réalisation de la parité entre les hommes et les femmes, ce qui devrait avoir des répercussions favorables sur la gestion et l'efficacité du système éducatif.

*M. Nahid (Bangladesh), Vice-Président, prend la présidence.*

**M. Flores Bermúdez** (Honduras) s'associe à la déclaration du Groupe des 77 et de la Chine. Il dit que le Président du Honduras, après avoir conduit avec succès un processus de réconciliation, s'est employé à accélérer le développement économique et social du pays en faisant de l'éducation une priorité. Une des mesures prévues est de porter la durée moyenne de la scolarité à neuf ans. L'expérience du Honduras dans le domaine de l'amélioration de l'éducation a été enrichie par plusieurs initiatives comme l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous.

Des tendances positives apparaissent, comme le taux de couverture pour les deux premiers cycles de l'enseignement de base, qui a atteint 90 %, niveau proche de l'objectif de 95 % fixé à l'horizon 2015. De même, le taux d'abandon scolaire a été réduit pour l'éducation de base de 2,23 % en 2003 à 1,5 % en 2007. Les résultats sont plus contrastés en ce qui concerne les redoublements: si 8 élèves inscrits sur 10 restent à l'école jusqu'à la sixième année, seulement 3 de ces élèves ont l'âge normalement prévu. Les lois et initiatives sont adoptées par le Gouvernement dans un esprit d'ouverture et de dialogue avec toutes les parties prenantes, notamment le corps enseignant. La loi «Incitation à l'éducation publique et à la participation communautaire» constitue le cadre principal de la grande réforme éducative menée actuellement au Honduras. Elle prévoit la formation de comités de développement éducatif dont peuvent faire partie des enseignants, des parents, des fondations, des édiles et des organisations de la société civile. Plusieurs des initiatives adoptées dans le domaine de l'éducation font appel aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

Si la responsabilité de la cohérence et de la coordination interne de ses politiques publiques dans le domaine de l'éducation est du ressort de chaque pays, c'est aux organisations internationales et à leurs États membres qu'il appartient d'assurer cette cohérence et cette coordination au plan international. Des liens peuvent être établis entre les deux échelons avec d'autres domaines comme la prévention et la gestion des catastrophes, l'égalité entre les sexes, l'environnement, la santé et la croissance économique partagée. Les efforts régionaux peuvent aussi produire des résultats positifs, comme c'est le cas du projet de formation d'enseignants exécuté dans le cadre du Système d'intégration centraméricaine.

**M<sup>me</sup> Farani Azevêdo** (Observatrice du Brésil) indique que la politique du Brésil en matière d'éducation comporte un programme complet en faveur du développement social. Le dispositif «Bolsa Familia» garantit un revenu minimum aux plus de 12 millions de familles qui se sont engagées à respecter certaines obligations (assiduité scolaire, examens de santé maternelle, lutte contre le travail des enfants), le programme «Brasil Sem Miséria» vise à élargir l'accès aux services publics et à en améliorer la qualité, et le programme «ProUni» accorde des bourses d'études supérieures. Le financement des politiques publiques en matière d'éducation est assuré grâce au Fonds de soutien à l'éducation de base et aux enseignants (FUNDEB). Pour la période 2011-2020, le Gouvernement a proposé au Congrès un nouveau Plan national pour l'éducation, axé sur l'inclusion des minorités, des enfants handicapés, des populations autochtones, des *quilombolas* (personnes d'ascendance africaine) et des élèves vivant en milieu rural. L'objectif est de relever les investissements publics dans l'éducation de 4,5 % du produit intérieur brut actuellement à 7 % d'ici à la fin de la décennie.

En dix ans, le Brésil a nettement progressé dans le domaine de l'éducation: plus de 95 % des enfants sont inscrits à l'école primaire, et la réduction progressive des disparités a été observée entre 2005 et 2010. La moyenne des résultats aux examens augmente dans toutes les catégories. M<sup>me</sup> Farani Azevêdo souligne l'importance capitale que revêt la coopération internationale, notamment la coopération Sud-Sud et triangulaire, en renforçant les ressources du pays et en soutenant les stratégies nationales.

**M. Árnason** (Observateur de l'Islande) dit que la crise financière, les conflits armés, les changements climatiques et autres phénomènes observés actuellement aux plans mondial et national viennent aggraver les difficultés qui empêchent de garantir une éducation aux enfants. Pour la troisième année consécutive, le taux de chômage reste à des niveaux sans précédent et l'on sait qu'en temps de récession, les filles perdent très rapidement accès aux services de santé et d'éducation. Les crises qui surviennent sur le plan environnemental pénalisent aussi de façon disproportionnée les filles, qui doivent quitter l'école pour assurer les tâches ménagères et lutter pour survivre. Dès lors, les enfants prennent du retard dans la vie et les familles se retrouvent prises dans la spirale infernale de la pauvreté.

Dans la stratégie de coopération pour le développement adoptée récemment par l'Islande, l'éducation est prioritaire. Depuis longtemps, l'Islande s'efforce d'élargir l'accès à l'éducation pour les femmes des pays en développement grâce à des initiatives d'alphabétisation des adultes et à la construction d'écoles, l'accent étant mis sur le maintien des filles à l'école. Le Gouvernement islandais est fermement convaincu de la dimension fondamentale de l'éducation dans l'action menée en faveur de l'égalité des sexes, condition préalable au développement durable, à la paix et à la sécurité.

**M. Ndimeni** (Observateur de l'Afrique du Sud) s'associe aux déclarations faites par la Namibie, au nom de la Communauté de développement de l'Afrique australe, et par l'Argentine, au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Il fait observer que, si certains pays ou régions ont progressé sur la voie de la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement relatif à l'éducation, il reste encore beaucoup à faire et le danger existe que la baisse des revenus des ménages (incitant à moins investir dans l'éducation des enfants), la maigre qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, ou encore l'insuffisance des infrastructures scolaires n'entraînent une régression. Il faut que les pouvoirs publics augmentent la part du budget consacré à l'éducation, et il faut développer les partenariats public-privé. De même, des dispositions doivent être prises pour offrir aux élèves le transport gratuit ou à faible coût, des allocations et des vivres.

Dans le plan global du Gouvernement sud-africain en faveur de l'éducation présenté en 2010, l'amélioration de la qualité de l'enseignement a été placée en tête des priorités, et l'accent a été mis sur l'obligation pour les enseignants d'être en classe à l'heure et d'appuyer leur enseignement sur des manuels scolaires. Dans le rapport annuel d'évaluation nationale pour 2011 établi par le Département d'éducation de base, il est prévu de privilégier la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, l'accent étant mis sur l'alphabétisation et les bases de la lecture et du calcul.

**M. Ahmed** (Observateur du Soudan) souscrit à la déclaration faite par l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et fait observer que tous les efforts qui seront consentis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement seront en deçà des attentes, en particulier de celles du continent africain, en proie à une situation économique et financière très défavorable. L'Organisation des Nations Unies doit venir en aide à l'Afrique, et il faut renforcer le mandat du Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique et le doter de tous les moyens voulus. Le Gouvernement soudanais, très attaché au rétablissement de la paix et au développement, et conscient du lien étroit entre éducation et développement, met tout en œuvre pour garantir l'éducation de base, gratuite, et développer les compétences, notamment par la formation professionnelle. Il s'est doté d'une stratégie nationale d'éducation des jeunes filles, et a créé un centre chargé d'établir les programmes scolaires appropriés. Le nombre d'élèves dans le primaire est passé de 4,3 millions en 2005 à 5,8 millions en 2008/09, le pays compte désormais plus de 18 000 écoles primaires, et l'enseignement supérieur n'est pas en reste, avec 74 universités.

**M<sup>me</sup> Madrigal Muñoz** (Observatrice de Cuba) estime que les efforts des pays du Sud pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en

matière d'éducation, sont gravement compromis par la crise mondiale récente. Plus que jamais, il faut mettre en place un ordre international fondé sur la solidarité, la justice sociale, l'équité et le respect des droits des peuples et de chaque être humain. Il faut aussi développer la coopération internationale et faire en sorte que les pays industrialisés respectent les engagements pris au niveau international en matière d'aide publique au développement.

Malgré le blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis d'Amérique, Cuba a obtenu des résultats exceptionnels pour un pays du tiers-monde, en particulier en matière de qualité de l'éducation. L'analphabétisme a totalement disparu et 99,7 % des enfants de 6 à 11 ans sont inscrits à l'école primaire. Les six objectifs énoncés dans le programme de l'UNESCO en faveur de l'éducation pour tous ont même été dépassés. Cuba se montre aussi solidaire des autres peuples du tiers-monde: plusieurs milliers de jeunes de 132 pays et cinq territoires d'outre-mer y ont suivi leurs études, et la méthode pédagogique «Yo si Puedo» a profité à plusieurs millions d'élèves.

**M. Tomasi** (Observateur du Saint-Siège) dit qu'il y a lieu de rappeler qu'un ordre social plus juste et un engagement plus ferme d'éradiquer la pauvreté sont garants d'un meilleur accès à l'éducation, s'agissant en particulier des enfants défavorisés, marginalisés ou vivant en milieu rural. Aux 28 millions d'enfants qui ne peuvent fréquenter l'école parce qu'ils vivent dans un pays en proie à un conflit s'ajoutent un grand nombre de personnes vivant dans des régions où règnent les violences politiques, la criminalité organisée ou les conflits de moindre intensité, susceptibles de faire plus de ravages qu'une guerre ou un conflit civil, et de tripler la proportion d'enfants privés d'enseignement primaire et doubler le risque que les enfants décèdent en très bas âge. D'où la nécessité que la communauté internationale s'attache davantage à la paix, à la réconciliation et à la solidarité, préalables à l'exercice par tous du droit à l'éducation.

Si c'est à l'État qu'il incombe en premier chef de fournir les services d'éducation, le droit d'éduquer est une responsabilité fondamentale des parents, des Églises et des communautés locales. Il faut donc que la société civile puisse assurer des services parallèles, mettre en œuvre des initiatives novatrices, voire exercer un rôle majeur et mobiliser les forces sociales pour aider l'État à s'acquitter de l'ensemble de ses responsabilités en la matière. L'expérience de l'Église catholique et sa contribution directe à l'éducation sont importantes: 200 000 écoles primaires et secondaires catholiques, 58 millions d'élèves et 3,5 millions d'enseignants dans le monde, qui se distinguent par leur approche ouverte et exhaustive, où l'être humain reste au cœur du projet éducatif. Il est donc essentiel d'associer toutes les composantes de la société, y compris les organisations religieuses et les associations de parents, à l'éducation, de respecter le choix des parents et de mettre à disposition les moyens financiers publics voulus.

**M<sup>me</sup> Perraudin** (Fédération internationale des femmes diplômées des universités – FIFDU) fait observer que, au-delà de la reconnaissance de l'éducation comme composante essentielle de l'autonomisation des jeunes, en particulier des jeunes femmes et jeunes filles, il faut une volonté politique et des moyens financiers. En situation de pauvreté, les filles sont nettement défavorisées en matière d'accès à l'éducation; celles qui sont hors du système formel connaissent leur première expérience sexuelle et leur première grossesse plus tôt et sont davantage exposées à la misère et au mariage précoce. Trop nombreuses sont les adolescentes qui n'achèvent pas le cycle d'enseignement secondaire, contraintes de quitter l'école pour aider leur famille. Les filles de moins de 16 ans représentent plus de 90 % des employés de maison dans le monde et 70 % des 130 millions de jeunes non scolarisés sont des filles; dans 19 pays d'Afrique, le taux d'achèvement des études secondaires n'atteint pas 5 %; et chaque année de scolarité qu'une jeune fille accomplit majore son futur salaire de 10 à 20 %. En outre, il est indispensable que toute stratégie visant à promouvoir la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation,

l'égalité des sexes et le développement comporte un enseignement exhaustif de la sexualité, développant les capacités de réflexion et préparant à la vie. La FIFDU appelle donc les gouvernements à faire en sorte que les filles puissent accéder pleinement à un enseignement secondaire dont le programme comporte une éducation complète à la sexualité.

**M. Ritchie** (Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies) dit que la société civile continuera sans relâche à collaborer avec les autorités nationales et les populations locales en vue de répondre aux besoins et aux aspirations des populations, mais qu'il appartient en premier lieu aux gouvernements d'œuvrer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, comme ils s'y sont engagés. Les gouvernements doivent faire preuve d'un courage et d'une détermination politiques renouvelés et augmenter les crédits budgétaires consacrés à l'éducation.

Les objectifs relatifs à l'éducation et ceux qui ont trait aux femmes étant intimement liés, il faut lutter contre les comportements patriarcaux, profondément ancrés, qui renient la dignité, les droits et le potentiel des femmes pour garantir l'accès des filles à l'éducation.

**M. Parmegiani** (Légion de bonne volonté) explique que l'organisation qu'il représente œuvre en faveur de la réduction de la pauvreté par le biais de l'éducation tant formelle que non formelle. Elle propose aux enfants et aux jeunes exposés à la violence, à la criminalité et à la drogue des activités culturelles et sportives dans leur quartier et avec la participation des familles pour développer leur sens civique et les aider à trouver des solutions à leurs problèmes, en utilisant au mieux les ressources et en établissant des partenariats multipartites.

**M<sup>me</sup> Fahandejsadi** (Baha'í International Community) préconise l'adoption d'une démarche systématique pour modifier les comportements et les normes institutionnelles. Les populations locales sont invitées à réfléchir à la société dans laquelle elles veulent vivre avant de penser aux comportements individuels et aux méthodes d'éducation susceptibles d'y conduire. L'éducation doit s'intéresser aux dimensions matérielle, sociale et spirituelle du développement humain. La notion d'intérêt commun doit faire partie intégrante de l'éducation pour créer un lien entre apprentissage et action. Il faut établir des procédures qui renforcent les capacités locales pour créer un environnement propice à une éducation adaptée et continue.

**M<sup>me</sup> Schirch** (Association mondiale des guides et des éclaireuses) demande aux gouvernements: d'intégrer l'éducation non formelle aussi bien que l'éducation formelle à leurs politiques, programmes et stratégies, en accordant une attention particulière aux filles et aux jeunes femmes et en renforçant les partenariats entre ces deux composantes de l'éducation; de mieux rendre compte du rôle de l'éducation non formelle; de reconnaître l'importance des organisations et institutions qui dispensent une telle éducation en leur consacrant davantage de ressources budgétaires et en les faisant participer à la prise de décisions.

**M<sup>me</sup> Kadjar** (Fédération internationale Terre des hommes) rappelle que l'organisation qu'elle représente s'efforce d'offrir une éducation aux enfants qui n'ont pas accès à l'école, notamment les enfants employés comme domestiques, les enfants des rues ou les enfants handicapés. Elle cite l'exemple d'un projet grâce auquel des enfants qui n'ont jamais vu d'école suivent des cours dans des tentes installées à proximité des mines dans lesquelles ils travaillent. D'autres projets permettent aux enfants des rues d'acquérir des compétences techniques et pratiques qui leur ouvrent des perspectives d'emploi.

Terre des hommes met en pratique la notion de «double compétence», qui allie éducation moderne et savoir traditionnel, pour permettre aux enfants des groupes marginalisés et aux populations des zones rurales et isolées d'acquérir à la fois les connaissances agricoles indispensables à leur survie et une éducation moderne qui les

prépare au monde de demain. Cette approche est propice à la cohésion sociale, notamment entre les générations.

Ces exemples montrent combien il est important d'adopter un système éducatif ouvert aux enfants les plus marginalisés, adapté aux besoins, respectueux des cultures locales et véritablement à l'écoute des enfants.

**M<sup>me</sup> Blakely** (New Future Foundation) déclare que les outils d'apprentissage à distance et en ligne doivent être mis à profit pour dispenser aux jeunes des pays les moins avancés un enseignement financier et économique. Ces méthodes ne sauraient néanmoins remplacer les méthodes traditionnelles, notamment du fait des problèmes d'approvisionnement en électricité auxquels se heurtent certains pays.

**M. Olson** (World Vision International) dit que, face à la médiocrité des résultats obtenus en matière d'alphabétisation, World Vision International a décidé de recentrer ses efforts, d'établir de nouveaux objectifs pour l'apprentissage de la lecture, de poursuivre sa collaboration avec d'autres ONG et avec le secteur privé, de collaborer de manière plus étroite avec les ministères de l'éducation et les agences multilatérales afin de compléter, au niveau local, l'action des autorités en faveur de la formation des enseignants et des bénévoles, et de faire participer les parents et les populations locales.

**M<sup>me</sup> Stiffler** (Sorooptimist International) fait observer que, les femmes des pays en développement étant les mieux placées pour identifier leurs besoins, il convient de les faire participer aux programmes et à la prise de décisions les concernant. La qualité et la portée de l'enseignement sont aussi importantes que les taux de scolarisation des filles et des garçons. Il faut garantir la sécurité des filles sur le chemin de l'école et dans les établissements scolaires et leur donner accès à des installations sanitaires adaptées. Les filles doivent également avoir accès à l'enseignement secondaire. Il faut enfin considérer l'éducation du point de vue des droits de l'homme en accordant une attention particulière à la participation des deux sexes.

**M<sup>me</sup> Walker** (Forum européen des personnes handicapées) déplore que les personnes handicapées ne soient pas prises en considération dans l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs relatifs à l'éducation fixés au niveau international et que leur droit à l'éducation ne soit pas respecté. Dans les pays en développement, environ 90 % des enfants et adultes sourds n'ont jamais été scolarisés et sont plus ou moins analphabètes, les enfants atteints d'un handicap intellectuel sont généralement scolarisés dans des établissements où les soins médicaux priment sur l'enseignement et les malentendants n'ont pas accès aux outils et technologies qui leur permettraient de suivre les cours. Les problèmes d'accès aux transports publics, aux bâtiments et à l'information sont autant d'obstacles supplémentaires à l'éducation des personnes handicapées.

Le Forum demande aux gouvernements: d'appliquer les dispositions de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, en particulier l'article 24; de déterminer la proportion d'enfants handicapés qui achèvent le cycle primaire; d'inclure les personnes handicapées dans tous les efforts visant à atteindre les objectifs fixés à l'échelle internationale en matière d'enseignement; de garantir l'accès à un système éducatif ouvert à tous, à tous les niveaux; de veiller à ce que les personnes handicapées aient pleinement accès à un enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité; d'offrir un aménagement raisonnable; de reconnaître les langues des signes au même titre que les autres langues; d'intégrer les programmes d'enseignement bilingue dispensés dans la langue des signes et dans la langue locale; de garantir l'accès des personnes handicapées aux activités extrascolaires.

**M<sup>me</sup> D'Onofrio** (Istituto Internazionale Maria Ausiliatrice – IIMA) constate que de nouveaux défis éducatifs sont posés par les situations d'urgence, d'instabilité et de

vulnérabilité accrue pour de nombreux enfants. La seule gratuité de l'enseignement et la présence de structures adéquates ne suffisent pas à garantir à chacun une chance égale de réussite sur le plan éducatif. En effet, l'éducation doit répondre aux difficultés concrètes des élèves et des familles, et donc aux problématiques de la société, et motiver et encourager les enfants et les jeunes, en particulier ceux qui sont en situation de risque. Elle doit les convaincre qu'il existe une alternative à la rue, à la prison et au travail infantile, et leur donner les outils pour devenir des membres actifs de la société. Pour réaliser ces objectifs, les États Membres doivent accorder une attention particulière au corps enseignant et lui donner la formation et les moyens nécessaires.

**M. Dizerens** (Convention of Independent Financial Advisors – CIFA) appelle l'attention sur l'importance du renforcement des concepts d'éducation et d'éthique dans le secteur financier. Le développement économique durable dans les pays émergents et en développement ne peut reposer sur le seul secteur public; plus que jamais, la croissance économique exige l'implication du secteur financier privé.

La CIFA a initié une collaboration sans précédent avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) sur l'éthique et les finances pour mettre au point des outils d'apprentissage à distance fondés sur l'Internet. L'objectif est de promouvoir l'excellence en matière de conseils financiers et d'aider les pays émergents à adopter des normes de responsabilité, de transparence et d'intégrité pour qu'ils deviennent des partenaires à part entière du marché financier mondial.

**M. Rizzi Carlson** (United Network of Young Peacebuilders) rappelle que s'il est important d'atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2015, il faut aussi garantir la qualité de l'éducation. Les enfants et les jeunes peuvent participer à leur propre éducation et à celle de leurs pairs, à condition qu'on les dote des outils appropriés. L'éducation doit permettre à tout être humain de faire face à l'adversité et d'apprendre le partage et la solidarité; on ne peut donc pas concevoir l'enseignement sous le seul angle des ressources nécessaires. L'éducation à la paix prépare les enfants et les jeunes à trouver des solutions novatrices à leurs problèmes.

*La première partie de la séance prend fin à 18 heures.*